

Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Octobre 2023 - n°63



Nos écoliers ont retrouvé le chemin de l'école et dans le vignoble les vendangeuses ont maintenant terminé de rentrer les récoltes. L'été, synonyme de vacances et de temps libre, est terminé.

Pour toutes les générations, cet été caniculaire qui se poursuit a nécessité des adaptations. Durant cet exceptionnel épisode, ma collègue Mme Patricia ROUAT, déléguée au lien social, a été très mobilisée par les missions de vigilance auprès des personnes isolées et vulnérables. Je salue son action discrète, empreinte de sensibilité et de dévouement.

De nombreux élus et bénévoles des associations locales n'étaient pas totalement en vacances. Ils ont réussi leur important programme d'animations estivales. Je remercie tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation des nombreuses festivités qui ont agrémenté cet été Lézignanais.

Un désolant constat au goût très amer-coûteux. Un peu partout dans le village quelques adolescents désœuvrés passent une grande partie des nuits dehors livrés à eux-mêmes. Au matin, le résultat de leurs actes est scandaleux : mobilier urbain et de signalisation routière hors service, équipements techniques fracturés, bâtiments dégradés. Les plaintes correspondant à ces incivilités sont déposées pour identifier les auteurs et obtenir réparations : nos impôts ne sont pas prélevés pour cela. Je n'oublie pas les administrés qui nous ont interpellés pour solliciter notre intervention consécutivement à des nuisances et des vols dans leurs propriétés.

D'autres mauvaises habitudes doivent également cesser : appropriation de l'espace et des voies publiques, infractions aux règles de circulation et de stationnement, dépôts d'ordures et d'encombrant. Hélas cette liste n'est ni nouvelle ni exhaustive... les justes sanctions seront appliquées et aucune sollicitation d'indulgence ne sera retenue.

Alors, comme c'est également la rentrée pour notre police municipale restructurée, j'ai sollicité nos nouveaux agents à la fermeté ainsi qu'une intensification d'interventions des services de gendarmerie. Un Agent de Surveillance de la Voie Publique est affecté quotidiennement à la vidéosurveillance ainsi qu'à l'application des arrêtés de stationnement.

La tranquillité publique est d'abord conditionnée par les comportements individuels et pour les mineurs par la responsabilité de leurs parents.

La municipalité a engagé des actions prioritaires en faveur de l'enfance-jeunesse, et pour améliorer la sécurité, dont la méthode intègre la prévention et l'accompagnement aux adaptations réglementaires. Aujourd'hui, le volet répressif ne peut plus être évité. J'en appelle à la solidarité de tous les Lézignanais parce qu'elle est indispensable à l'amélioration rapide de la qualité et de la tranquillité de la vie générale au village.

Bonne rentrée à tous.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan-la-Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Léz. Infos

Octobre 2023 N° 63

DATES À RETENIR

11 novembre Commémoration de l'Armistice

13 novembre Conseil Municipal

12 décembre Conseil Municipal

17 décembre Fête de Noël



Lézignan-la-Cèbe
Tél. : 04 67 98 13 68
www.lezignanlacebe.fr



C'est le **mardi 26 septembre 2023** qu'a eu lieu **le conseil municipal de rentrée**.

Les élus se sont retrouvés pour examiner les questions suivantes :

- ↗ Ouverture d'un compte à terme,
- ↗ Autorisation de cession d'un bail commercial dans des locaux communaux,
- ↗ Désaffectation et Déclassement d'un local communal,
- ↗ Subvention en soutien au peuple marocain,
- ↗ Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

L'intégralité des délibérations soumises au vote du conseil municipal **a été adoptée à l'unanimité**.

Cérémonie d'accueil des nouveaux Lézignanais

Le vendredi 22 septembre 2023, Monsieur le Maire et son conseil ont invité les nouveaux arrivants de la commune à venir découvrir les particularités du village où ils ont choisi de vivre. L'inscription était ouverte à tous ceux arrivés depuis 2020.

C'est entouré des élus qu'il a accueilli une centaine de personnes, représentant une quarantaine de familles. Monsieur BOUYALA a confié à Charlyne MARTINEZ la mission d'adresser le premier message de bienvenue, puis il a présenté le village et ses nombreux atouts. Les adjoints au maire ont rappelé les engagements et les orientations dans les domaines majeurs de la gestion municipale et des projets de l'équipe.



Les neo-lézignanais ont apprécié la qualité de l'accueil et sont repartis ravis de ce temps de partage et du petit cadeau dont ils ont bénéficié.

Monsieur le Maire a conclu le temps de présentation par ces mots : **« On dit qu'ici notre Cèbe est douce comme le pain, je vous souhaite d'y trouver la douceur d'y vivre ».**

Enfin, le verre de l'amitié a permis à chacun, en toute convivialité, d'échanger sur différents points avec les élus et les représentants des associations ainsi que les commerçants locaux.



Bienvenue Zayonn



*Bienvenue au nouveau-né à Lézignan-la-Cèbe
Il est le dernier bébé né le 20 juillet 2023
à son domicile Lézignanais au 14 rue des templiers.*



*Fils de Mme Manon Belot et de M. Lucas Perrot.
M. le Maire est allé souhaiter longue et belle vie à Zayonn.
Félicitations aux parents.*

Vie Patriotique

INVITATION

Le 11 novembre 2023,

Monsieur le Maire, les élus du conseil municipal,
Monsieur le Président et les membres de la section locale FNACA,
avec les élus au conseil municipal des enfants,

vous invitent à participer à l'hommage aux poilus
de Lézignan-la-Cèbe.

11 heures

Rassemblement devant la mairie,
défilé jusqu'au monument aux morts.

Discours et dépôt de gerbe, avec la participation de la chorale Léz.Enchantés.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Si l'été est synonyme de vacances, la vie ne s'est pas complètement arrêtée sous la canicule. Les horaires des agents du service technique ont été adaptés pour leur permettre de travailler aux heures les moins chaudes.

Pour faire face au surcroît d'activité lié aux festivités, Jérôme et Mike, deux agents saisonniers ont été embauchés sous contrat à durée déterminée. La logistique de toutes les manifestations depuis la Fête de la Musique jusqu'à la Fête des associations a été assurée en régie municipale.



Fabrice MAURRAS
Urbanisme et Travaux

Travaux réalisés,

D'autres travaux ont été pris en charge notamment **l'aménagement de La Plagette**. Cette réalisation a permis aux enfants de l'ALSH de bénéficier de conditions idéales pour des vacances sur le thème de la nature mais aussi aux familles lézignancaises et autres visiteurs de profiter de cet espace nettoyé, structuré pour améliorer la tranquillité et la sécurité de tous. Les agents ont quotidiennement veillé à la propreté du site.

Les premiers aménagements périphériques au **terrain de padel** ont été réalisés et prochainement d'autres installations viendront compléter cet espace de loisirs.

La vacance des locaux scolaires a permis **l'entretien des équipements du groupe scolaire**. La mise en place de la zone 30 en centre urbain a également été réalisée par les services techniques.

Du côté des projets,

La concertation sur le projet de requalification urbaine s'est terminée le 18 août. Si une vingtaine de personnes a assisté à la réunion publique de présentation, seules 2 remarques ont été portées sur le cahier laissé à disposition des administrés. Les remarques ont été intégrées dans l'avant-projet.

✚ La commune a acté **l'acquisition de la maison "famille OLLIER"** devant l'église.

✚ Le programme d'entretien de voiries est en attente de réponses pour les aides financières qui ont été sollicitées et dont le début des travaux est prévu dans les prochaines semaines. Cela concerne : Ruelle de l'église, Rue des jardins et pont du Caval Ferrant, Avenue Achille Levère, Liaison piétonnière de la route de Cabrières au terrain de padel.

Coût estimé : 170.400€ HT

✚ Consécutivement au diagnostic thermique des logements communaux, les commandes de travaux pour mise aux normes sont lancées. Cette première tranche inclus les 2 appartements de la rue de l'égalité.

Coût estimé : 9.100€ HT

✎ Les travaux de rénovation de la toiture de la médiathèque ont débuté pour une durée d'environ un mois. **Coût : 30.094€ HT**



Rénovation de la toiture de la Médiathèque

✎ L'espace barbecue de l'esplanade qui avait subi les ravages d'un incendie est en cours de réfection et réaménagement. Les travaux comprennent la remise en état de la toiture et la modification de destination de ce bien qui va être transformé en local de stockage des matériels de festivité. **Coût estimé : 13.325€ HT**

✎ Pour une répartition géographique communale mieux équilibrée et pour réduire le grand nombre de containers place croix de la mission, notamment dans le cadre du prochain réaménagement, **deux points d'apports volontaires des verres ont été déplacés.**

- Le container de la place croix de la mission se trouve maintenant sur l'avenue Achille Levère.
- Le container de l'avenue de Bédillières près de la station d'eau se trouve maintenant rue Marie-Thérèse Barbé.



Implantation des points d'apports volontaires verre sur le village

Commission Cadre de Vie Sécurité

Force est de constater l'augmentation significative des incivilités et des dégradations commises sur les équipements publics.

Le mobilier urbain et la signalétique routière **subissent les assauts du désœuvrement et de la bêtise** : pliés ou "décorés" d'autocollants pour déclarer une certaine flamme au sport.

Cette situation n'est plus tolérable. Nous avons évalué que pour ces 12 derniers mois, **le coût de remise en état suite à ces dégradations, s'élève à plus de 13.000€.**



Nicolas BRIL
Cadre de Vie et Sécurité



L'environnement de tous est également souillé par les conséquences du nourrissage des animaux, pigeons, chats... Il convient donc de rappeler l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental :

"Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs."

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Le non-respect de ces dispositions expose les contrevenants à une contravention de police de 3^{ème} classe, correspondant à une amende dont le montant unitaire peut atteindre **450€**.

Le respect de notre environnement, c'est aussi de **veiller au ramassage des déjections canines**. La Pinède n'est pas un défouloir pour nos amies les bêtes. Les chiens doivent y être tenus en laisse et, pour faciliter la tâche des usagers, une borne d'hygiène canine va être installée. Elle permettra à tous de ramasser les "mines" de nos compagnons à quatre pattes.

Enfin, il n'est pas acceptable que des piétons se mettent en danger car contraints de descendre du trottoir parce que de la végétation déborde de certaines propriétés privées. Des courriers de demande d'action seront prochainement adressés aux propriétaires concernés avant mise en œuvre, le cas échéant, de mesures coercitives.

Police

La police municipale s'est restructurée. Nous avons accueilli M. Mickaël LAFONT en qualité de responsable du poste, et M. Jérémy DUCLAUD, Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Ils sont chargés de veiller à la tranquillité et à la sécurité des Lézignanais. Après une période de recommandations et de préconisations, la verbalisation des contrevenants est activée.

Sécurisation de l'accès à la "Plagette"

Notre volonté est de préserver ce havre de nature paisible.



RETOUR SUR LES FESTIVITÉS ET LES ANIMATIONS ESTIVALES



Léa Vernière Franco
Vivre Ensemble

Sur la place du jeu de ballon,
le 17 juin nous avons fêté la Musique.
Merci aux musiciens et particulièrement aux amateurs et chanteurs locaux.



Le grand rendez-vous REPUBLICAIN du 13 juillet repas, retraite aux flambeaux et bal populaire..



Le village était en FÊTE DU 12 AU 15 AOÛT



Le 9 SEPTEMBRE : Fête des Associations



Vendredi 22 Septembre
Nous avons souhaité la BIENVENUE au VILLAGE
aux nouveaux LÉZIGNANAIS

Prochain rendez-vous : NOËL SUR L'ESPLANADE

Dimanche 17 décembre dès 14h

nous vous proposons une après-midi familiale et récréative

- Jeux gonflables
- Promenade en calèche
- Promenade en poney
- Photo avec le père noël
- Chants de noël
- Animation par la commission ado
- Buvette et crêpes



ACTIONS CANICULE

N'attendez pas les fortes chaleurs pour vous inscrire ou inscrire vos proches sur le registre des personnes vulnérables.



Patricia Rouat
Lien Social



Les personnes de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail et les adultes en situation de handicap résidant à leur domicile, peuvent être inscrits sur ce registre, qui est confidentiel.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et gratuite.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture les personnes inscrites sont systématiquement et prioritairement contactées par les services de la commune, afin de vérifier leur besoin d'aide, de visite et de secours si nécessaire. Pour figurer sur ce registre, la fiche d'inscription doit être retirée en Mairie, elle est également disponible sur le site web de la commune Rubrique SOLIDARITES – PLAN CANICULE LOCAL.

Lorsque le niveau rouge de vigilance canicule a été enclenché par la préfecture cet été, la commune a activé le niveau 1 de son Plan Communal de Sauvegarde.

Les personnes isolées, inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables ont ainsi bénéficié d'une veille assurée par les élus du Centre Communal d'Action sociale (CCAS). Elles ont été suivies et informées de la mise à disposition, à la demande, de locaux communaux climatisés.



LES ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE ADÈLE FOLI LÉZIGNAN-LA-CÈBE

Un atelier "Parure néolithique" animé par une intervenante du service d'archéologie préventive de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la médiathèque Adèle FOLI de Lézignan-la-Cèbe.

L'atelier a débuté par une explication sur les valeurs et l'utilisation de ce qu'était la parure néolithique.

Les participants ont ensuite fabriqué leur propre parure, à la manière des hommes du néolithique, grâce à une roche appelée la "stéatite". Ils ont ensuite appris ce qu'était une fibule et sont passés à la fabrication.

Cet atelier a été unanimement apprécié.



16 Septembre :
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2023
Patrimoine vivant - Patrimoine du sport

Démonstration du jeu de tambourin par l'AS CAZOULS TAMBOURIN



16 Septembre : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2023 Patrimoine vivant - Patrimoine du sport

Historique du Jeu de Ballon par M. Jean CAMERLO



Souvenir du Stade Olympique Lézignanais par M. Ramon CAPDEVILA



Exposition de vêtements sacerdotaux en l'église Sainte Marie



Nous saluons l'engagement et le dévouement de tous les bénévoles intervenants afin de préparer et de proposer une information sur l'histoire et le patrimoine communal. Nous regrettons la très faible participation de visiteurs.



OCTOBRE ROSE

Octobre Rose : un mois pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Tous les ans au mois d'octobre, ce sont des milliers de personnes qui se mobilisent en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Dimanche 1^{er} octobre 2023, la marche solidaire «LA CEBE EN ROSE» a réuni marcheurs et vététistes dans un élan de GÉNÉROSITÉ.

Une mobilisation locale remarquable, élus, associations, commerçants et bénévoles ont contribué à la réussite de cette action dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association ÉTINCELLE.

L'objectif principal d'Étincelle Occitanie est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes du cancer du sein grâce à la mise en place d'un programme personnalisé, d'un accompagnement thérapeutique par les soins de support dès le diagnostic, pendant les traitements et aussi après la maladie.





Pour les jeunes Lézignanais l'été 2023 des activités de pleine NATURE



Damien FOURESTIER
Enfance et Jeunesse

Sortie du CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS à NAVACELLES

Les élus du conseil municipal avaient décidé d'organiser **une sortie cohésion pour les récompenser de leur engagement citoyen**. Ils avaient choisi le site de Navacelles pour profiter d'une belle randonnée sur la journée. C'était aussi l'occasion pour les enfants de l'ALSH de se joindre au joyeux groupe qui, accompagné de bénévoles, d'élus et des animateurs a pris le bus dès le matin.

Ce fut une agréable journée durant laquelle les petites jambes n'ont pas chômé. Ils ont profité des conseils avisés d'un guide nature qui, au fil d'un parcours longeant la rivière de la Vis leur a fait découvrir la richesse et la beauté de ce site exceptionnel. Un grand merci à tous pour leur participation, une action à renouveler à l'avenir.



Le CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS à NAVACELLES



ACCUEIL de LOISIRS en JUILLET

Pour la première partie des vacances d'été, le service enfance-jeunesse avait décidé d'innover en proposant aux enfants **3 semaines d'activité au lieu-dit "la Plagette"**.

La municipalité avait aménagé l'espace afin d'améliorer la sécurité et la propreté de ce lieu apprécié des Lézignanais et de nombreux estivants.

Rapidement les enfants se sont approprié les lieux et **ils ont pu s'exercer à différentes activités (baignade, observation de la faune et de la flore, constructions, sport...), ils ont profité d'un encadrement de qualité.**

Le dernier jour ils ont proposé aux élus et aux parents une restitution de tout leur travail et des acquis de leurs connaissances. Chaque visiteur a pu mesurer l'excellent contenu du séjour ainsi que l'enthousiasme et la satisfaction des enfants.

Après une analyse de cette expérience, l'objectif est de renouveler et d'améliorer encore les choses l'année prochaine.



Après-midi RECREATIVE du 14 AOUT

Dans la programmation de la fête locale 2023, la municipalité avait choisi d'organiser des **animations dédiées aux enfants et à la jeunesse Lézignanais**, une après-midi récréative conjointement organisée et animée par la commission festivités de la municipalité et l'association la SAL.

Des jeux gonflables ainsi que des jeux "d'antan" ont régalé les enfants. La commission ados a animé ce moment de détente en proposant une ambiance musicale ainsi que la distribution de granités gracieusement offerts.

Le tout s'est clôturé par une "color party" qui a fini d'égayer cette superbe initiative.



La commission des affaires scolaires-enfance-jeunesse s'est réunie et a déjeuné à la cantine

Mardi 3 octobre 2023, M. le maire avec les conseillers municipaux membres de la commission ainsi que madame la Directrice Générale des Services ont déjeuné à la cantine.

Ce fut un moment très particulier pour les élus et surprenant pour nos petits écoliers. L'ambiance était très conviviale.

L'objectif était de saluer l'impeccable travail de nos agents du service périscolaire et d'échanger avec eux sur les possibilités d'améliorations matérielles et d'organisation pour le service de restauration scolaire.

Divers projets sont en réflexion et certains seront engagés rapidement : pour améliorer le confort des enfants il est envisagé d'égayer la salle de restauration, de livrer quelques petits équipements techniques et tester une formule de self-service.



Les Arts Plastiques Lézignanais

L'atelier peinture (huile, pastel, aquarelle, dessin et autres techniques) se tient tous les mardi après-midi de 14h à 18h, à la M.V.A. rue de la Mairie.

Venez nous rejoindre pour un après-midi ludique et récréatif.

CONTACTS

Par téléphone :

M. COLIN (Président) au 06 45 82 71 09

Mme FENOY (secrétaire) au 06 46 84 96 35

Mme FORESTIER (trésorière) au 06 24 51 20 22

Par Mail : aplez@hotmail.fr

Les Amis d'Alonzo

Bonjour !!

Nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour tous !

Au programme de l'association pour cette année, le loto annuel, et peut-être d'autres choses aussi et pour être informés de nos activités n'hésitez pas nous suivre sur les réseaux sociaux !

Facebook : Les Amis d'Alonzo

Instagram : [les_amis_dalonzo](https://www.instagram.com/les_amis_dalonzo)

**Pour nous soutenir, vous pouvez adhérer à l'association
à n'importe quel moment de l'année !**

Merci



Les Jardins des Barthes Basses

Les jardins familiaux, créés cette année, connaissent de premiers résultats prometteurs malgré les difficultés liées à la canicule, la sécheresse, les contraintes et les impondérables inhérents au démarrage d'une nouvelle activité.

Enfin, maintenant tout est en état de bonne marche.

Les jardins fonctionnent dans un cadre associatif où l'amitié, l'entraide et la convivialité sont de mise.

Nous comptons 12 jardiniers actifs, titulaires chacun d'une parcelle de 50 m², pratiquant une culture bio. Chacun a pu récolter avec grande satisfaction ses premières cèbes, fraises, haricots verts, tomates, courgettes, aubergines, concombres, potirons, herbes aromatiques

Maintenant, l'heure est à la préparation des cultures hivernales.

Pour 2024, les personnes désirant intégrer notre association peuvent se renseigner par mail à lesjardinsdesbarthesbasses@gmail.com



Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
cours de gymnastique traditionnelle dans la salle polyvalente

(Échauffement musculaire et articulaire, chorégraphie, Abdos-fessiers, musculation, assouplissements, équilibre, étirements)

Cotisation 2023-2024 :

85 € pour deux heures de cours par semaine,

50 € pour une heure de cours par semaine,

50 € pour une adhésion à partir de janvier, quel que soit le nombre d'heure de cours.



Renseignements et inscriptions
06 47 36 42 89 et aux heures de cours.

Football : L'ES Cœur Hérault fait sa rentrée

Les dirigeants et amis de l'ES Cœur Hérault du président Jacques Bilhac n'ont pas chômé cet été, entre animations fêtes et repas organisés sur plusieurs communes de l'entente, permanences et préparation de la nouvelle saison. De leur côté, les équipes seniors de l'ESC34 ont repris le chemin de l'entraînement dès le mois d'août, imités par quelques collectifs de jeunes, avant la rentrée de l'école de foot le mercredi 6 septembre au stade Jacques Vailhère de Caux. Le stade Battesti de Fontès utilisé habituellement étant impraticable en raison du manque d'eau et de la sécheresse. Alors que les inscriptions se poursuivent dans la plupart des catégories, la rentrée a également été marquée par la participation à plusieurs fêtes des associations (Péret/Cabrière/Fontès, Caux, Lézignan-la-Cèbe, Aspiran).

Pour cette saison 2023-2024, la direction sportive a été confiée à Jérôme Collet (également entraîneur de l'équipe fanion du club qui évoluera encore en Départementale 2), et de Marcio Ribeiro (en charge également avec Freddy Pérez de l'équipe féminine senior qui a accédé à la Régionale 2). Ils suivront et encadreront une jeune équipe d'éducateurs renouvelée et chargée d'entraîner les différentes catégories du club.

L'école de foot mixte accueille les enfants à partir de 4 ans (Baby) jusqu'à 10 ans (U11) le mercredi après-midi à Caux, en suivant le calendrier scolaire.

- Baby (enfants nés en 2019) : Pierre Lefaix
- U6-U7 (2017-2018) : Marcio Ribeiro et Jonathan Rus
- U8-U9 (2015-2016) : Dylan Renard et Rudy Bazin
- U11 (2013-2014) : Mathieu Belan et Zinedin Bekhalfa
- Le club compte aussi deux collectifs U13 garçon et fille ainsi qu'une équipe de foot à 11 dans la catégorie U15 :
- U13 G (2011-2012) : Pierre Lefaix
- U13 F (2010-2011-2012-2013) : Justine Nicoul
- U15 (2009-2010) : Romain Lefaix et Baptiste Garcin

Les entraînements ont débuté sur les stades d'Aspiran et de Caux.

Côté seniors, l'ESC34 aligne quatre équipes : trois masculines en D2, D4/D5 et Vétérans sous la direction de Jérôme Collet, Damien Roques et Cédric Caron ; une féminine en Régionale 2 sous la direction de Marcio Ribeiro.

Infos : Facebook de l'ESC34

Contacts : Marcio Ribeiro, responsable sportif (07 77 79 64 70) ; Alain Mendez, secrétaire général (06 31 18 83 88).

L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34) rayonne sur un territoire de 8 communes rurales entre Clermont-l'Hérault et Pézenas (Fontès, Péret, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Adissan, Caux, Aspiran) avec l'ambition d'y développer un projet sportif basé sur la pratique du football en milieu rural. **Regrouper nos villages qui, face aux contraintes matérielles, techniques et financières ne peuvent plus avancer seuls est aujourd'hui la meilleure solution.**



Soutien aux activités de service et de commerces

En juin 2017, le commerce de bar-tabac et services divers avait bénéficié d'une localisation provisoire rue de la mairie.

A l'écoute des actuels propriétaires, la municipalité a décidé de leur proposer l'adaptation de l'actuel local "Maison de la Vie Associative" pour y exercer dans un espace et un environnement mieux adapté.

Le bail de location est en cours de signature pour leur permettre d'y installer et développer leurs activités début 2024.

Un point d'accueil pour les commerçants ambulants

La place des templiers est aménagée pour l'installation des commerces ambulants qui y seront tous accueillis à partir du mois de novembre :

- Mardi de 9h30 à 10h30 **Boucherie-Charcuterie MAURI**,
Mme REY Véronique > 04.67.98.83.75
- Mercredi de 17h30 à 22h **Pizza-Phil**
> 07.67.38.55.17
- Jeudi de 7h à 13h **PAT' traiteur**
M. CHAREYRON Patrick > 06.79.38.25.66
- Dimanche de 10h à 13h **Rôtisserie maison REY**,
M. REY Rudy > 07.87.78.00.79
- Dimanche de 18h30 à 23h30 **Food Truck L'Instant gourmand**
Mme BOUSQUET Marion > 07.81.10.08.86

